

## Compte rendu de la séance du 01 juillet 2020

Présents: 7/7

Madame Carole Lastella, Madame Emmanuelle Delestang, Monsieur Sébastien Berger, Monsieur André Renault, Monsieur Samuel Bertolotti, Monsieur Jean Tirelli (Secrétaire), Madame Viviane Rousseau

### Ordre du jour:

Taux des taxes locales

Commission communale des impôts directs (fonctionnement, désignation des commissaires)

Adressage

Questions diverses

Taxes locales : Suite à la décision de la communauté de commune, les taux des taxes locales 2019 sont reconduits pour 2020.

CCID: une liste de 18 habitants désireux de faire partie de cette commission présidée par Mme le Maire doit être dressée d'ici fin juillet, 6 titulaires et 6 suppléants seront choisis par la Préfecture.

### Délibérations du Conseil

#### Dénomination des voiries communales pour l'adressage:

Le conseil municipal adopte à l'unanimité le projet établi par l'ancien conseil municipal du 17-12-2019. Les dénominations retenue seront prochainement affichées avec un plan.

#### Devis du SITVA pour les travaux de la voirie communale

Le conseil municipal a accepté à l'unanimité le devis du syndicat de voirie concernant les travaux de réfection à mener sur la piste de Pourcharesse, la piste de la Cham de Merle ainsi que le goudronnage de 21 mètres carrés au bas de la piste de la Cham de Merle, devis se montant à 6533 euros. En outre le CM autorise le maire à demander des subventions en lien avec ce projet. Adopté à l'unanimité.

#### Avance de trésorerie pour le SIVOS(Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire) de Dompnac, Sablières et Saint-Mélany

Suite à un manque de trésorerie, pour le bon fonctionnement du Sivos ( salaires, etc), le Conseil municipal donne son accord pour que le maire verse sur le compte du Sivos la somme de 5000 euros. Adopté à l'unanimité.

**Le maire et le conseil municipal invitent les habitants de Dompnac à un « apéro-présentation » sur la place publique le samedi 11 juillet à 18h30 afin que chacun, conseillers et habitants, puissent mutuellement faire connaissance. (Contact sera pris avec la Préfecture pour définir les conditions de sécurité sanitaire qui seront données quelques jours avant.)**

**Prochain Conseil municipal: le vendredi 10 juillet à 10h (désignation obligatoire, ce jour-là, des délégués aux élections sénatoriales) à huis clos sauf contre ordre.**

